

Amendements règlements scolaire

V. Comportement

- B. Il est interdit d'utiliser à l'insu du professeur en classe un GSM, un MP4 ou un i-Pod, un ordinateur portable personnel, un PDA et tout autre dispositif électronique en classe. Tout matériel multi media sera **éteint en classe**. Le non-respect de ce point entrainera la confiscation du matériel par le professeur et son dépôt chez le conseiller du niveau. L'élève récupérera son matériel le lendemain. **Si le non-respect se répète, seuls les parents pourront récupérer le matériel confisqué, à partir du lendemain**. De plus, il est strictement interdit de prendre des photos/des films partout à l'intérieur de l'école.
- D. Chacun est tenu d'avoir une attitude correcte envers tous les membres de la communauté scolaire, aussi bien dans les locaux scolaires qu'à l'extérieur. Un comportement correct est également nécessaire en dehors de l'école et dans son voisinage en particulier. La politesse, le savoir-vivre, le respect d'autrui, le sens de la responsabilité, la tolérance sont les fondements de la vie en communauté. Cela implique l'exclusion de toute forme d'agressivité (*attitude, tenue ou objet pouvant blesser quelqu'un*) et la recherche de solutions par le dialogue.
- G. La consommation de tabac ainsi que la détention, la consommation et la vente d'alcool, drogues et autres substances nuisibles à la santé sont interdites. L'élève ne peut pas venir à l'école sous influence d'une quelconque drogue sous peine d'exclusion. (En *Annexe 1* : l'échelle des sanctions). **S'il s'avère qu'un élève est sous influence, il sera demandé aux parents leur accord pour un test d'urine à l'infirmerie ou de fournir les résultats de tests effectués par le médecin de leur choix. L'élève reste exclu le temps que prendra l'analyse.**
- H. Il est strictement défendu que les élèves apportent à l'école tout objet pouvant être considéré comme une arme. Si cette règle n'est pas respectée, une procédure disciplinaire sera immédiatement mise en marche.

V. Behaviour

- B. In class it is forbidden to use a mobile phone, MP4, i-Pod, laptop, PDA or any other electronic device, **except when supervised by the teacher**. All devices must be switched off. In case of non-respect, the teacher will confiscate it and bring it to the pupil's educational adviser. The pupil can collect it from the office the following morning. **If the facts reoccur, the parents will be asked to come and collect the material as from the following morning**. It is also strictly prohibited to take snapshots or to film inside school.
- D. Every pupil must behave correctly towards all other members of the school community both in and out of class. Correct behaviour is equally necessary outside the school and especially, in the local neighbourhood.
Politeness, good manners, respect for others, a sense of responsibility, tolerance - these are the fundamentals of community life. This necessarily implies an absence of all forms of aggressive behaviour (*any behaviour, clothing or object that might hurt or offend someone*), and a striving to achieve solutions to problems through dialogue.

G. Smoking, the possession, consumption or sale of alcohol, drugs and other substances dangerous to health are strictly forbidden.

Pupils are not allowed to come to school under influence of any substance whatsoever and will be suspended if they do. (Annex 1: level of sanctions).

When a pupil is found under influence, parents are expected to sign their agreement with a urine-test at the infirmary or to provide the results of a tests made by the doctor of their choice. As long as the result of the analysis takes, the pupil is suspended.

H. It is strictly prohibited that pupils bring objects to school that could be considered as weapons. In the case of non-complying with this rule, a disciplinary procedure will start immediately.

IX. Tests

- A. Les tests et les examens doivent être écrits proprement et lisiblement. Les tests écrits au crayon ne sont pas acceptés. Si le problème a été signalé à l'avance et par écrit par les parents, une attention particulière sera apportée aux élèves souffrant de besoins particuliers tels que, par exemple la dyslexie. Dûment justifiée, cette demande devra être formulée annuellement.
- B. Toute fraude au cours d'un test ou d'un examen entraînera automatiquement la note zéro pour toute l'épreuve.
- C. Pour les élèves des classes 4 à 7, **pour toute absence la veille ou le jour d'un test B, d'un examen, ou d'examen PreBAC, la seule justification acceptée sera un certificat médical.** Le Directeur statuera sur la validité de toutes les autres excuses et sera seul juge pour décider si l'absence est justifiée ou non.
A défaut de certificat médical, l'élève recevra automatiquement la note zéro pour ce test B ou cet examen.
Si l'élève a produit un certificat médical, un test B de remplacement sera organisé. Des sessions de remplacement d'examen sont organisées par le bureau pédagogique.
- D. Sur demande, les parents peuvent consulter sur place et en présence des professeurs les tests B. Il est possible d'obtenir du professeur, également sur demande, une photocopie d'un test B avec l'autorisation du directeur.

IX. Tests

- A. Tests and examinations must be written neatly and legibly. Tests written in pencil will not be accepted. Particular consideration will be given to pupils who have a Special Need, such as dyslexia, providing that parents notify the school in writing in advance. This request must be made annually, duly justified.
- B. Anyone found cheating in a test or examination will automatically be given the mark 0 for the whole examination.
- C. **All absences in years 4 to 7 the day before or on the day itself of a B-test, exam or preBAC exam must be certified by a doctor's note.** The Director will decide on the validity for all other reasons and shall decide whether the absence is justified or not. Without this certificate, the pupil will automatically be given the mark 0 for the B test or examination.
If a pupil produces a medical certificate another B-test will be organised. Sessions of replacement examinations will be organised by the pedagogical office.
- D. On request, parents may consult B-tests at the school and in the presence of the teacher. It is possible to receive a photocopy of a B-test, also on request, and with the permission of the Director.

XIV. Prévention des conduites à risque

C. Toute détention, consommation et vente de tabac, de drogues, d'alcool ou de médicaments est strictement interdite. Il est interdit d'être sous l'influence de l'une de ces substances.

S'il s'avérait toutefois que l'école soupçonne fortement un élève d'être sous l'influence d'une drogue illicite ou d'alcool, **les parents de celui-ci seront dès lors priés de soumettre une autorisation permettant à l'élève de subir un test au service médical de l'école ou chez un médecin de choix.** Un refus d'accorder cette autorisation pourra entraîner une exclusion immédiate de l'élève. Il convient d'observer qu'un test médical positif aux substances prohibées aura simplement pour effet le lancement d'une procédure de soutien de l'élève et ce à titre strictement confidentiel et en collaboration avec les représentants légaux de celui-ci. Cette procédure est conforme à la politique anti- drogues de l'école.

XIV. Prevention Policy

C. All possession, use or selling of tobacco, drugs, alcohol or medication is strictly forbidden. The pupil is not allowed to be under the influence of one of these products. Should strong suspicion arise that a pupil is under the influence of illicit drugs or alcohol, the school will expect authorization from the parents to have the pupil undergo a test in the school medical center or at any doctor's practice of their choice. Refusal to give school authorization may lead to the immediate exclusion of the pupil. It should be noted that a positive medical test for prohibited substances will simply start a procedure of support for the pupil in strict confidence and in close collaboration with the pupil's legal representatives, a procedure that complies with the school's substance abuse policy.